

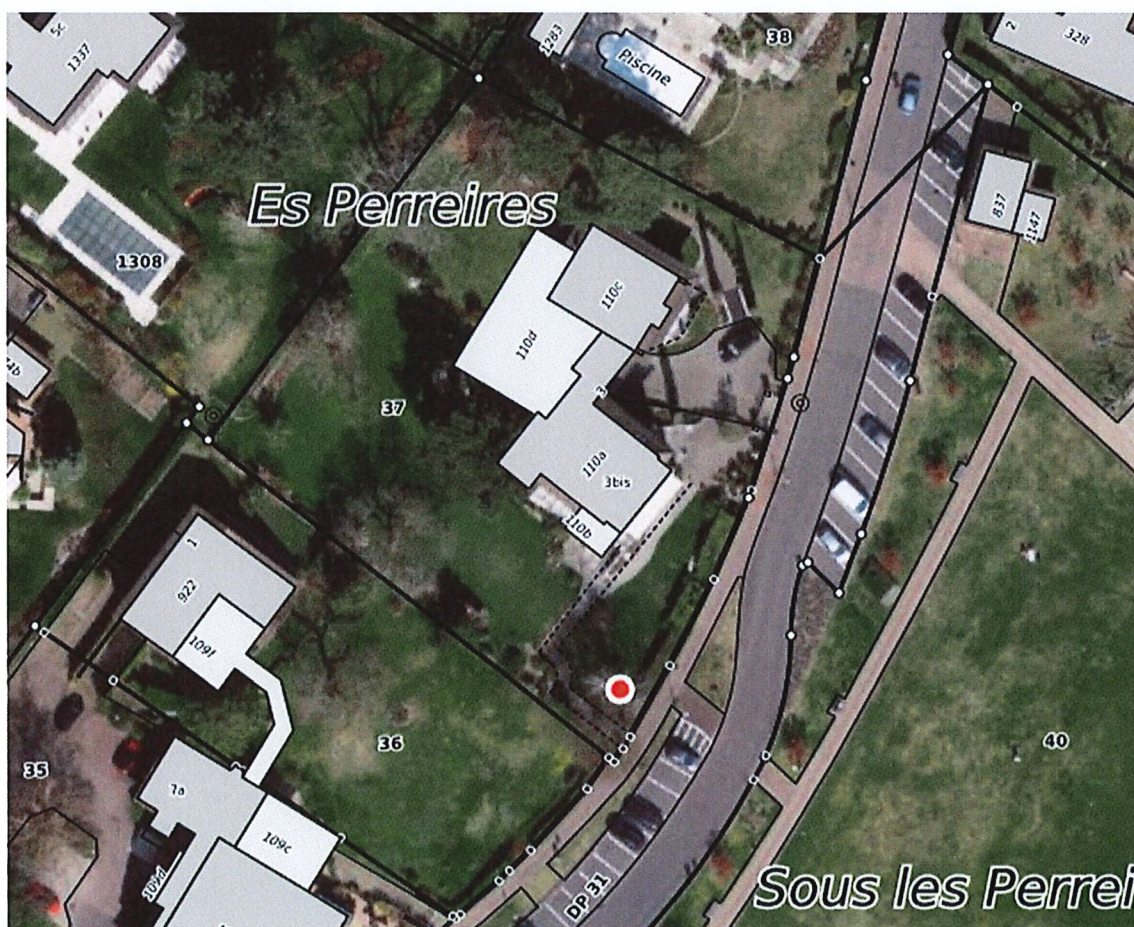


St-Sulpice (Vaud)

AVIS D'ABATTAGE

affiché du 30 octobre au 20 novembre 2023

Adresse : Avenue du Léman 3
N° parcelle : 37
Propriétaire(s) : SND Patrimoine SA
Genre(s) d'arbre(s) : **1 Bouleau**
Motif de la requête : Mort – Dangereux
Compensation demandée
par le garde-forestier : Oui
Plan de situation :





Demande d'autorisation d'abattage avant mise à l'enquête publique (20 jours)

Afin que la demande soit prise en compte, ce formulaire doit être entièrement complété de manière lisible et accompagné d'une copie de votre pièce d'identité. La demande effectuée par un mandataire qualifié doit être accompagnée d'une procuration et d'une copie de votre pièce d'identité. Dans certains cas, la Municipalité se réserve le droit de demander des compléments d'information.

Propriétaire(s) nom/prénom : SND Patrimoine SA

Adresse : Av. du Léman 3 Parcelle n° : 37

Tél : 021 691 55 16 Mail : info@i-gestion.ch

Nom de l'entreprise en charge des travaux : Emery Arbres SA

Tél : 0796225352 Mail : info@emery.ch

A la demande il faut joindre, un plan de situation (<https://saint-sulpice.geocommunes.ch>) indiquant par *numérotation l'emplacement du/des arbre(s) ainsi que des photos du/des arbres en question.

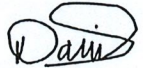
Désignation exacte du/de(s) arbre(s) faisant l'objet de la demande :						
*N° sur plan	Nombre	Essence	Diamètre en cm (art. 2 RPA)	Hauteur en mètres	Âge (ans)	Etat de santé
1	1	Bouleau	40	6	-	mort
2						
3						
4						

Pour rappel, l'article 14.6 RGATC (zone faible densité) mentionne "... un arbre majeur au moins doit être planté pour chaque tranche de 500 m2 d'un bien-fonds bâti".

Motifs de la demande : L'arbre est mort. Il est dangereux car à proximité du domaine public.

Compensation prévue par le propriétaire : ☐ oui ☐ non selon votre demande

Essence(s) d'arbre(s) proposée(s) : à définir

Lieu et date : St-Sulpice, le 24.10.2023 Signature du propriétaire : 

À noter, qu'il vous faut attendre l'autorisation municipale avant de procéder à l'abattage.

RESERVE AU SERVICE TECHNIQUE

Reçu le : 24 OCT. 2023 Envoyé au garde forestier le : 24 OCT. 2023

Préavis du garde forestier

Les renseignements de la page 1 sont :

☒ Exacts

☐ Inexacts. Justifier :

Motif(s) à faire figurer dans l'affiche du pilier public

N° sur plan	Nombre	Essence	Diamètre en cm	Motif(s) retenu(s) pour abattage (selon les motifs 1 à 4 ci-dessous à préciser)
	1	Bouleau	40 cm	4

Motif(s) retenu(s) pour abattage : (art. 15, règlement RLPNMS, pt 1 à 4)

1. La plantation prive un local d'habitation préexistant de son ensoleillement normal dans une mesure excessive
2. La plantation nuit notablement à l'exploitation rationnelle d'un bien-fonds ou d'un domaine agricoles
3. Le voisin subit un préjudice grave du fait de la plantation
4. Des impératifs l'imposent tels que : l'état sanitaire d'un arbre, la sécurité du trafic, la stabilité des rives bordant un cours d'eau, la création d'une route ou la canalisation d'un ruisseau

Remarques :

Arbre sec, mort, à enlever afin d'éviter une chute inopinée sur la chaussée adjacente.

Enquête :

- ☒ Soumis à l'enquête avant abattage
- ☐ Soumis à l'enquête après abattage pour mesure de sécurité « URGENT »

Compensation :

Plantation(s) compensatoire(s) demandée(s)			
Nombre	Essence	Hauteur min.	Implantation
1	essence indigène	1.5 m	Sur la parcelle

POUR PREAVIS DU GARDE-FORESTIER :

Vu sur place le : 25.10.2023

En présence de :

Préavis : ☒ positif ☐ négatif

Date : 25.10.2023

Signature :

SERVICE FORESTIER
INTERCOMMUNAL
Rue de Lausanne 137
1030 Bussigny

SERVICE TECHNIQUE :

Mis à l'enquête : du 30 OCT. 2023

au 20 NOV. 2023

Contrôle de la plantation le :



Commune de Saint-Sulpice
Guichet cartographique



geocommunes
Partenaire et développeur : BBHN SA

Echelle 1: 500

Imprimé, le 23.08.2023 09:43

Informations dépourvues de foi publique. Les informations à caractère légal sont fournies par les autorités compétentes. Aucune garantie n'est donnée sur l'exactitude, l'exhaustivité et l'actualité des données. La position des conduites est à vérifier par sondage.

© Géodonnées : Etat de Vaud / swisstopo

